

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de DIEULOUARD

Correspondant : M. Henri POIRSON, Maire, 8 rue Saint Laurent, 54380 Dieulouard, tél. : 03 83 23 68 90, télécopieur : 03 83 23 57 18, courriel : dgs@dieulouard.fr, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Objet du marché : Travaux de construction d'une aire de stockage des boues

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45200000
- Objets complémentaires : 45232422

Lieu d'exécution des travaux : Chemin départemental 10, 54380 Dieulouard

Code NUTS : FR411

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Travaux de Génie Civil relatifs à la réalisation de la future aire de stockage de boues et d'une plateforme de déchets verts sur la Commune de Dieulouard comprennent :
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Travaux de construction d'une aire à boues recouvrant :
 1. le pilotage et la coordination technique de l'opération,
 2. l'établissement des études et des plans d'exécution,
 3. les travaux de Génie Civil qui comprennent principalement les installations de chantier, la préparation des terrains, les terrassements, la réalisation des fondations, la construction du bâtiment, ainsi que l'ensemble de la réalisation des voiries et réseaux et des aménagements paysagers,
 4. les travaux d'équipements qui comprennent principalement la fourniture, le transport, le montage de portes sectionnelles

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 5 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 01 juin 2010

Cautionnement et garanties exigés : En application de l'article 101 du Code des Marchés Publics, une retenue de garantie de 5% sera appliquée sur le montant total du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement des marchés et les dépenses qui en résultent sont assurés par le budget de la collectivité. Les paiements sont effectués selon les dispositions du Titre IV du Code des Marchés Publics français et selon les règles de la comptabilité publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Les candidats peuvent présenter leur candidature individuellement, à condition de disposer de l'ensemble des moyens et des compétences requises pour l'exécution de l'ensemble des travaux avec son personnel et ses matériels, ou sous la forme d'un groupement conjoint d'entreprises, dont le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur et sous réserve du respect des règles relatives à la liberté des prix et à la concurrence.

Conformément à l'article 51-vi du Code des Marchés Publics, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières

Références et/ou qualifications professionnelles pour des travaux de même nature

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature :
production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (60 %)
- Valeur technique de l'offre (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 21 mai 2010 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : Marché n°19/2010

Renseignements complémentaires : Chacun des candidats a la possibilité de présenter une solution variante. Le candidat devra justifier clairement l'intérêt de la variante proposée (coûts d'investissement, délai d'exécution, niveau de qualité, ...) et notamment les garanties apportées. Il fournira une estimation chiffrée des éléments constitutifs de la variante. Cette solution variante, qui devra être facilement comparable avec la solution de base, devra faire l'objet d'un dossier spécifique étudié au même niveau de détail que la solution de base et comportant les mêmes éléments.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 avril 2010

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : M. Fabrice FUTOL , Mairie de Dieulouard, 8 rue Saint Laurent, 54380 Dieulouard, tél. : 03 83 23 68 90, télécopieur : 03 83 23 66 98, courriel : dgs@dieulouard.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : 8 rue Saint Laurent, 54380 Dieulouard, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2010_1qj906K6x0

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nancy, 5 place Carrière CO 38, 54036 Nancy cedex, tél. : 03 83 17 43 43, télécopieur : 03 83 17 43 50, courriel : greffe.tanancy@juradm.fr

Détails d'introduction des recours : Référé pré-contractuel antérieur à la date de signature du marché par la personne publique - recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification de l'acte faisant grief, susceptible d'être assorti d'un référé suspension. Recours par un concurrent évincé, contre le contrat, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité adéquate sur l'attribution du marché (CE 16.7.2007 Société Tropic).